



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Strasbourg, le 17 août 2026

INCENDIES EN COURS : QUELLE INFLUENCE SUR LA QUALITE DE L'AIR DANS LE GRAND EST ?

L'été 2026 est l'été le plus chaud jamais enregistré en Europe Occidentale, avec des records historiques de températures en France et en Espagne. Les vagues de chaleur et d'ensoleillement ont de multiples impacts environnementaux, notamment sur la qualité de l'air avec la formation d'ozone. L'ozone est un polluant secondaire, qui se forme à partir de polluants dits primaires – dioxyde d'azote NO₂ et composés organiques volatils COV – sous l'action du rayonnement solaire. C'est un oxydant irritant puissant, qui va affecter la santé des populations, mais également des écosystèmes.

Ces vagues caniculaires génèrent également une sécheresse généralisée. Outre la pression sur les écosystèmes et les activités humaines (agriculture, approvisionnement en eau, navigation...) ces conditions extrêmes favorisent des incendies de grande ampleur. Les méga-feux de Gironde (42 000 hectares brûlés) et d'Espagne (44 000 hectares brûlés) ont été particulièrement marquants, mais de nombreux autres grands incendies se sont déclarés sur tout le territoire.

Les incendies de végétation ont également un impact sur la qualité de l'air. Ils émettent un mélange complexe de polluants atmosphériques, dont des particules fines, du monoxyde de carbone, des oxydes d'azote et différents composés issus de la combustion. La nature et les quantités émises varient selon le type de végétation, l'intensité du feu et les conditions de combustion. Les particules fines sont généralement les polluants les plus présents dans les fumées et ceux qui contribuent à la dégradation de la qualité de l'air. Elles peuvent être transportées sur de longues distances et affecter des populations éloignées des zones incendiées.

Dans le Grand Est, nous sommes impactés depuis ce week-end par plusieurs incendies de forêt. Un premier dans les Ardennes à Monthermé, aujourd'hui circonscrit, un autre est situé en Belgique, dans le parc naturel des Hautes Fagnes, à environ 170km au nord de Thionville. Le dernier également sous contrôle se tient à quelques dizaines kilomètres, en Allemagne, à Hürtgenwald. Sous l'effet d'un vent du nord-ouest depuis samedi 15/08 au soir, l'impact de ces incendies se fait ressentir sur la qualité de l'air en Région Grand Est. Cela concerne essentiellement les départements les plus proches, les Ardennes et la Moselle mais également depuis aujourd'hui la Meurthe Moselle, le nord de la Meuse et du Bas Rhin. Il s'agit d'une pollution aux particules fines PM₁₀ caractéristique de tels événements, qui a amené à déclencher une procédure d'alerte pour ce polluant sur les départements concernés.

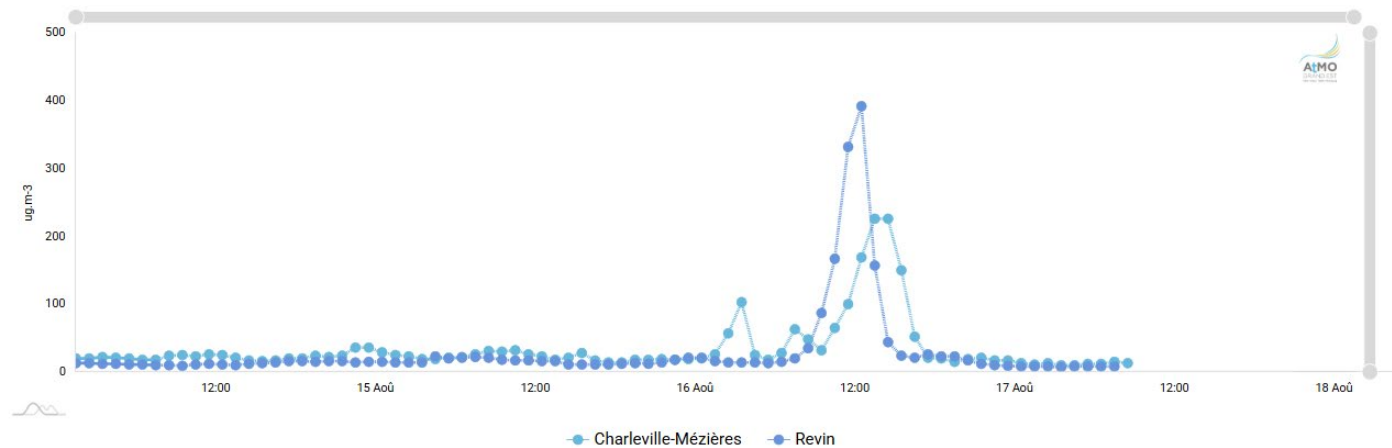
Cet épisode est caractéristique de l'évolution des problématiques avec le changement climatique. En effet, cette pollution aux PM₁₀ advient alors qu'un nouvel épisode caniculaire a entraîné un pic d'ozone, avec des

concentrations qui restent encore élevées. Cet effet cocktail est particulièrement impactant sur le plan sanitaire. Les fumées d'incendie peuvent contenir des gaz et des particules susceptibles, tout comme l'ozone, d'irriter les yeux et les voies respiratoires. Une exposition peut notamment provoquer une gêne respiratoire, de la toux, une irritation de la gorge ou des yeux, des maux de tête ou une aggravation de symptômes chez les personnes souffrant d'une maladie respiratoire ou cardiovasculaire. Les enfants, les femmes enceintes, les personnes âgées ainsi que les personnes asthmatiques, cardiaques ou insuffisantes respiratoires doivent être particulièrement vigilants.

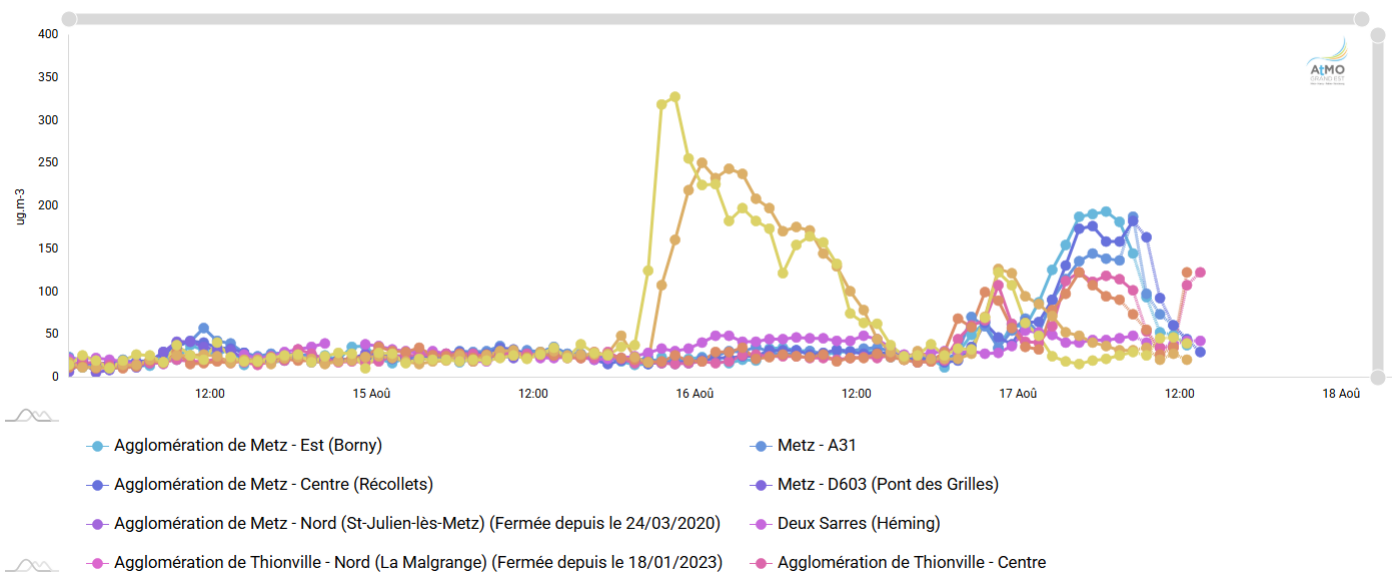
En présence de fumées ou d'odeurs importantes, il est recommandé de limiter les activités physiques intenses en extérieur, de fermer les portes et les fenêtres lorsque les fumées sont présentes, puis d'aérer lorsque la situation s'améliore. Il convient également de suivre les consignes des autorités locales et de consulter les informations relatives à la qualité de l'air. En cas de gêne respiratoire inhabituelle, de malaise ou d'aggravation de symptômes, il est conseillé de prendre contact avec un professionnel de santé. En cas d'urgence, appeler le 15, le 18 ou le 112.

Aux côtés des services de l'État et des acteurs de la gestion de crise, l'AASQA ATMO Grand Est assure le suivi de la qualité de l'air, l'analyse des données et l'information des populations concernées. L'expertise des Associations Agréées pour la Surveillance de la Qualité de l'Air est essentielle pour accompagner les autorités et contribuer à la protection des habitants dans les territoires touchés par les incendies.

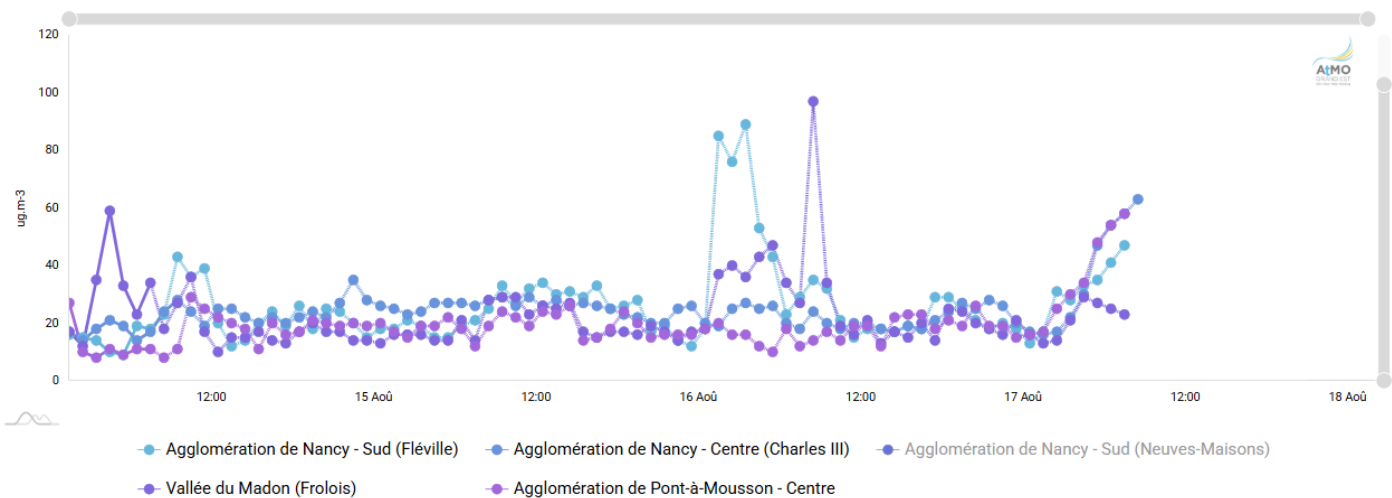
Particules, diamètre < 10 µm (PM10) - Moyenne horaire



Particules, diamètre < 10 µm (PM10) - Moyenne horaire



Particules, diamètre < 10 µm (PM10) - Moyenne horaire



A PROPOS D'ATMO GRAND EST

ATMO Grand Est est une association à but non lucratif agréée par le Ministère de l'Environnement, qui surveille la qualité de l'air dans la région Grand Est. Elle fait partie de la Fédération ATMO France. Organisme de référence indépendant et orienté vers l'action, ATMO Grand Est agit pour une qualité de l'atmosphère dans une approche transversale air-climat-énergie et santé. Cette approche intégrée permet d'assurer la cohérence des actions pour traiter les problèmes de pollution atmosphérique et climatique.

ATMO Grand Est s'appuie sur une équipe de 85 salariés répartis sur quatre agences (Strasbourg, Reims, Nancy, Metz). Son réseau de mesure comprend 184 analyseurs, 71 stations fixes, 14 stations mobiles, et suit 31 polluants différents. L'association compte 255 membres, incluant des représentants de l'État, des collectivités, des industriels, et d'autres acteurs environnementaux.

CONTACT COMMUNICATION

Lorène LICHY

lorene.lichy@atmo-grandest.eu

06 09 06 57 09